

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT DE PLAINTE

Date du dépôt de plainte 24/10/2019

Identité du plaignant

Sylvie HAEFFELE

Références de la procédure 14369/02207/2019

Unité du dépôt de plainte

GENDARMERIE NATIONALE

Caserne Bathias - 20 Rue de Tours

LOCHES 37600

Tél. : 02.47.91.17.80

Affaire suivie par (grade, prénom, nom)

Gendarme Grégoire PHILIPPOT

Conservez précieusement cette lettre.
Elle constitue la preuve de votre
dépôt de plainte.

Elle vous sera utile dans vos démarches
auprès de votre employeur, de votre
compagnie d'assurance...

Objet de la plainte

Natifin 7151 : VOL - Période du 16/10/2019 à 15:30 au 16/10/2019 à 16:30 - AGENCE
IMMOBILIERE - LOCHES 37600 (France) (Insee:37132)

Madame, Monsieur,

Vous venez de déposer une plainte pour le(s) fait(s) cité(s) ci-dessus. Cette plainte, après enquête par l'unité compétente, va être transmise à M. le procureur de la République près le tribunal de grande instance de **TOURS 37000** qui décidera de la suite à lui donner et vous en tiendra informé(e).

Pour vous permettre connaître vos droits et de mieux comprendre ce qui va se passer, les informations utiles vous sont communiquées dans la partie « **Information sur la procédure et sur vos droits** » de cet imprimé.

Vous pouvez aussi obtenir toutes les informations et toute l'aide nécessaire à l'exercice de vos droits en vous adressant à :

Association d'aide aux victimes

10 Place Neuve

TOURS 37000

Tél : 02.47.66.87.33

Adresse mail : francevictimes37@gmail.com

Permanence :

Ou à la permanence gratuite des avocats

Tél. :

Permanence :

L'enquête effectuée sur l'infraction dont vous avez été victime sera transmise au procureur de la République qui peut donner différentes suites à la procédure.

Cette note est destinée à vous informer sur la teneur et les conditions d'exercice de vos droits dont il vous est donné connaissance au verso.

Pour le procureur de la République
L'Agent de Police Judiciaire



L'article 441-6 et l'article 441-9 du Code Pénal punissent d'un emprisonnement de deux ans et d'une peine de 30.000 euros d'amende, quiconque se sera fait délivrer, ou aura tenté de se faire délivrer, indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit. L'article 441-7 du Code Pénal punit d'un an d'emprisonnement et de 15.000 euros d'amende, le fait de faire usage d'un certificat inexact ou falsifié. Ces peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45.000 euros d'amende, si cette infraction est commise en vue de porter atteinte au patrimoine d'autrui.

Information sur les délais de prescription

Madame, Monsieur

Vous venez ce jour de déposer plainte pour une infraction dont vous avez été victime, et votre plainte a été reçue par procès-verbal.

Vous êtes informé(e) que les faits que vous avez dénoncés seront susceptibles d'être prescrits, ce qui empêcherait d'en condamner leur auteur, à l'issue d'un délai de prescription d'une durée égale à celles figurant dans le tableau ci-dessous, délai courant à compter de ce jour.

Ce délai sera toutefois interrompu par des actes d'enquête, de poursuite et de jugement qui le feront de nouveau repartir à zéro.

Ce sera notamment le cas si vous déposez plainte avec constitution de partie civile devant un juge d'instruction.

Nature de l'infraction	Délai de prescription
Délit de presse (loi du 29 juillet 1881)	3 mois
Délit de presse raciste, sexiste, homophobe ou discriminatoire	1 an
Contravention	1 an
Délit	6 ans
Délits à caractère sexuel commis sur un mineur	10 ans
Délit d'agression sexuelle, ou d'atteinte sexuelle aggravée, commis sur un mineur âgé de moins de quinze ans Délit de violences graves commis sur un mineur Délits de trafic de stupéfiant ou acte de terrorisme Délits de guerre ou de prolifération d'armes de destruction massive	20 ans
Crime	20 ans
Crime de trafic de stupéfiant ou de terrorisme Crimes de guerre ou de prolifération d'armes de destruction massive Crimes de disparition forcée, d'eugénisme et de clonage	30 ans
Crimes contre l'humanité	Imprescriptibilité (pas de prescription)

Nota : cet imprimé ne préjuge pas du fait qu'au moment où votre plainte a été déposée, l'infraction avait déjà pu être prescrite, ce qui est le cas si le délai figurant au tableau ci-dessous s'est déjà écoulé depuis la date des faits. Le point de départ du délai de prescription est cependant reporté dans certains cas à la majorité de la victime, ou au jour où l'infraction a pu être découverte.

GENDARMERIE NATIONALECompagnie de gendarmerie départementale
de Loches**ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE****PROCÈS-VERBAL DE VOL****COB LOCHES**

Code unité 14369	Nmr P.V. 02207	Année 2019	Nmr dossier justice
----------------------------	--------------------------	----------------------	---------------------

AUDITION DE VICTIME

Nmr pièce

N° feuillet
1 / 2

Fait		<i>Analyse et références</i>		<i>NATINF</i>	
Qualification	VOL				
	DELIT				
	Du 16/10/2019 à 15:30 au 16/10/2019 à 16:30	Code Postal, Commune	LOCHES 37600 (France)		
	Adresse de commission du fait	1 Place du Marché aux Fleurs	INSEE	37132	7151
	Nature lieu	AGENCE IMMOBILIERE			
Prévu	ART.311-1, ART.311-3 C.PENAL.				
Réprimé	ART.311-3, ART.311-14 1°,2°,3°,4°,6° C.PENAL.				

*Saisine du service enquêteur***Affaire Sylvie HAEFFELE**

Le jeudi 24 octobre 2019 à 17 heures 25 minutes.

Nous soussigné Gendarme Grégoire PHILIPPOT, Agent de Police Judiciaire en résidence à LOCHES

Sous le contrôle du Lieutenant Sébastien LEMEUX, Officier de Police Judiciaire en résidence à LOCHES

Vu les articles 20, 21-1 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale.

Vu les articles 10-2 à 10-5 du Code de Procédure Pénale.

Nous trouvant au bureau de notre unité à LOCHES 37600, rapportons les opérations suivantes :

IDENTITE DE LA PERSONNE VICTIME

Sexe	Nom	Prénom			
F	HAEFFELE	Sylvie			
Situation de famille	Epouse	Validité état-civil			
Marié(e)	KOEHL	Identité confirmée			
Date naissance	Commune naissance et Code Postal	Pays	INSEE		
28/09/1968	STRASBOURG 67000	France	67482		
Adresse	6 Rue de la République				
Commune résidence et Code Postal	Pays	INSEE			
LOCHES 37600	France	37132			
N° de téléphone	N° tph portable	Profession	Nationalité		
02.47.91.83.83	06.99.60.14.72	GERANT	Française		
e-m@il				Fax	

COMMUNICATION PAR VOIE ELECTRONIQUE AU COURS DE LA PROCEDURE

La personne dénommée ci-dessus accepte de recevoir communication des avis, convocations et documents intéressant la procédure par voie électronique.

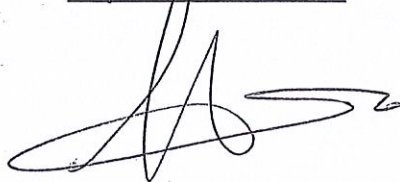
Cette communication pourra se faire par SMS au numéro de téléphone suivant : 06.99.60.14.72

La personne est informée qu'elle peut se désister de ce consentement à tout moment de la procédure ou signaler tout changement concernant le mode de communication choisi ou les coordonnées fournies.

Durant l'enquête de gendarmerie, cette démarche devra s'effectuer directement dans les locaux de l'unité en charge de la procédure. A l'issue de cette phase d'enquête, la personne entendue devra s'adresser au greffe de la juridiction saisie de son dossier.

MESURES DE PROTECTION

Au regard de l'évaluation personnalisée de la victime réalisée par nous, Gendarme Grégoire PHILIPPOT, Agent de Police Judiciaire en résidence à LOCHES, aucune mesure particulière de protection ne nécessite d'être mise en oeuvre.

La personne entendue

L'Agent de Police Judiciaire**(DESTINATAIRES)**

Date de clôture

[2] - M le Procureur de la République à TOURS 37000

[1] - Archives LOCHES 37600

Signature(s)

Le

Vu et transmis par :

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare en qualité de propriétaire

NATURE, DATE (OU PÉRIODE) ET LIEU DES FAITS

Période du 16/10/2019 à 15 heures 30 au 16/10/2019 à 16 heures 30. Lieu : 1 Place du Marché aux Fleurs à LOCHES 37600

CONSTATATIONS (RENSEIGNEMENTS UTILES, MANIÈRE D'OPÉRER)

La victime est la gérante de l'agence immobilière TBI (Touraine Berry Immobilier).

Le 16 octobre 2019, elle se trouvait assise à son bureau avec le téléphone portable en retrait sur le bureau. Une femme de type Roumaine s'est présentée avec un document dans un plastique, elle le montre à la victime, elle circule dans l'agence en essayant de s'expliquer. Et en arrivant à attirer l'attention ailleurs, elle parvient à voler le téléphone portable.

Environ 20 ou 22 ans, brune, cheveux long et attachés, environ 1m75, jean basket blanche, teeshirt, mince, sweat à capuche blanc. Elle avait des dents très abîmées, et un visage très carré. Peau très blanche.

OBJETS VOLÉS

Catégorie	Multimédia	SITUATION	Volé
		(Volé, Découvert, Utilisé, Saisi, Concerné)	
NATURE	TELEPHONE PORTABLE	MARQUE	APPLE
NUMÉRO	GONW2ASOJCL9	MODÈLE	IPHONE
CODE PIN	1531	CODE PUK	
NUMÉRO D'APPEL	06.99.60.14.72	NUMÉRO IMEI	353041097141565
NUMÉRO CARTE SIM		QUANTITÉ	1
DESCRIPTION	Iphone X gris argent avec une coque en bois et en résine de couleur noir et marron.		

DÉGÂTS ET PRÉJUDICE

Valeur du téléphone neuf, environ 800 ou 900 euros.

ASSURANCE

Compagnie : - Siège : - Agence : - N° police : - Fin de validité : 24/10/2019 - Risques couverts : Tiers

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES (AUDITION)

Information à l'intéressée :

Les informations vous concernant collectées dans le présent procès-verbal peuvent être enregistrées et utilisées dans un traitement de données à caractère personnel de la gendarmerie nationale.

Vous pouvez obtenir communication de ces données, ainsi que, en cas d'erreur, leur rectification ou leur suppression. Ces droits s'exercent indirectement par l'intermédiaire de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), 8 rue Vivienne, 75083 Paris CEDEX 02.

Je déclare la réalité des faits énoncés ci-dessus. Je dépose plainte et j'ai reçu un récépissé de dépôt de plainte.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

A LOCHES 37600, le 24 octobre 2019 à 17 heures 45 minutes.

La personne entendue

L'Agent de Police Judiciaire

